

A.I.C. PROVENCE

Société à responsabilité limitée au capital de 350.000 Euros
Siège social : Avenue Guilibert de la Lauzière – Parc du Golf
Bâtiment 16 – 13851 AIX EN PROVENCE
488 171 521 RCS AIX EN PROVENCE

PROCES VERBAL DE LA DECISION DE LA GERANCE DU 19 FEVRIER 2026 DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Le soussigné

Monsieur Victor DUPONT, Cogérant de la Société AIC PROVENCE, Société à responsabilité limitée au capital de 350.000 euros, dont le siège social est situé Avenue Guilibert de la Lauzière, Parc du Golf, Bâtiment 16 à AIX EN PROVENCE (13851), décide en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par l'Article 4 des statuts :

- de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante, à compter du 19 février 2026 :

10 Avenue Paul Cézanne, Immeuble l'Atelier – 13090 AIX EN PROVENCE

- de modifier corrélativement l'Article 4 – « SIEGE SOCIAL » des statuts de la manière suivante :

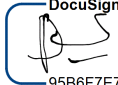
*« Le siège social est fixé à : 10 Avenue Paul Cezanne, Immeuble l'Atelier
13090 AIX EN PROVENCE ».*

Le reste sans changement.

La présente Décision sera soumise à la prochaine Assemblée Générale des Associés aux fins de ratification.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

L'un des Gérants
M. Victor DUPONT

DocuSigned by:

95B6F7E718DE4C2...